

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-313

présenté par

M. Premat, M. Arnaud Leroy et M. Amirshahi

-----

**ARTICLE 24****ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Action de la France en Europe et dans le monde	0	17 056 000
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Diplomatie culturelle et d'influence	17 056 000	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
<i>Dont titre 2</i>	0	0
Conférence 'Paris Climat 2015'	0	0
<b>TOTAUX</b>	17 056 000	17 056 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Campus France a pour mission la promotion à l'international du système français d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, la valorisation du réseau des anciens étudiants et chercheurs étrangers ayant poursuivi des études en France, l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers et la gestion de programmes de mobilité internationale développés par la France, notamment les boursiers du gouvernement français, ou de gouvernements partenaires. Campus France s'appuie sur réseau diplomatique français à l'étranger pour la réalisation de ses missions.

Alors qu'en France la priorité est donnée à l'éducation, cet opérateur de l'État voit ses subventions du programme 185 diminuer de près de 20 %, ceci pesant en grande partie sur les bourses de mobilité. Outre le risque de fragilisation de l'opérateur, amputer le budget de Campus France reviendrait à le priver de ses capacités d'intervention et à affaiblir l'attractivité et le rayonnement de la France à l'international.

Le présent amendement propose donc de revenir au niveau des subventions affectées en 2015, ce qui représente une augmentation de 17 056 000 euros.

Ainsi, 17 056 000 euros sont prélevés de l'action 04 du programme 105 « Action de la France en Europe et dans le monde » et attribués aux actions 02, 03 et 04 du programme 185 « Diplomatie culturelle et d'influence ».